

DEVELOPPER SON PROJET DANS LES ARTS PLASTIQUES

Accompagner les artistes du territoire de l'Occitanie issus des différents mondes des arts plastiques à la structuration de leur activité. Faire comprendre le fonctionnement spécifique de ces différents mondes. Pour le participant : y situer sa démarche, gérer en toute autonomie son activité sur le plan juridique, social, éditorial et fiscal, promouvoir et diffuser son travail artistique et développer son activité. La formation se déroule dans un contexte d'enrichissement et d'échanges entre les diverses pratiques des participants.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre les évolutions récentes des arts plastiques en France
- Situer son travail dans ces évolutions
- Comprendre l'environnement juridique, social et fiscal de son projet
- Comprendre le droit d'auteur applicable à son projet
- Comprendre les enjeux d'une communication adaptée au secteur des arts plastiques
- Positionner son œuvre dans le marché de l'art
- Travailler avec son environnement professionnel

Aura acquis les compétences professionnelles suivantes :

- Identifier les instances de validation de son projet
- Identifier et le cas échéant actionner les sources de financement
- Présenter son travail avec les outils adaptés
- Accomplir les démarches sociales et fiscales
- Contractualiser et facturer ses productions
- Créer ses dossiers professionnels
- Créer et gérer ses outils de communication
- Gérer son réseau professionnel
- Evaluer la valeur de son travail sur le marché de l'art
- Identifier des pistes de diversification commerciale

PUBLIC

Artistes plasticien.e.s qui souhaitent développer leur pratique dans un cadre professionnel.
Etre demandeur d'emploi inscrit auprès de Pôle Emploi pendant toute la durée de la formation et avoir 16 ans minimum. Il s'agit d'une formation à temps plein de niveau 5.

Effectif : limité à 12 places par session dont 3 rémunérées.

Financement : les frais pédagogiques sont pris en charge par la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée.



MODALITES PEDAGOGIQUES

1. Durée, dates et lieu

La formation se déroulera au 108 Route d'Espagne - Bâtiment Anadyr - 31100 Toulouse du :

7 octobre au 19 décembre 2022.
pour un total de **270 heures**, dont 35h de stage

Pour toutes nos formations, nous prenons en compte les situations de handicap et les besoins en compensation avec l'appui de notre référente handicap. En outre, nos sites sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

2. Organisation pédagogique

La formation se déroule à temps complet discontinu, soit 3 à 4 jours par semaine avec un temps de travail personnel en autonomie avec un outil permettant d'utiliser des ressources à distance. Le stage de 35 heures, soit, 1 semaine est obligatoire.

3. Contenu

Phase 1 : L'artiste et les mondes de l'art

Module 1 : L'artiste et les différents mondes de l'art actuel

- Connaître les différents mondes de l'art, leurs paradigmes et leurs modes de fonctionnement : logiques et stratégies.
- Appréhender le secteur des arts plastiques à travers l'histoire de l'art : chronologie et repères.

Module 2 : Acteurs et réseaux des arts plastiques en France

- Connaître le secteur des arts plastiques en France.
- Connaître les différents réseaux publics et privés qui composent le secteur, leurs rôles, missions et interactions.
- Connaître les sites ressource où trouver le référencement des aides publiques et privées, les résidences et appels à projets.

Module 3 : Clarifier et présenter sa démarche artistique, positionner sa production et son projet professionnel

- Réaliser un état des lieux de sa situation professionnelle.
- Positionner son travail.
- Présenter sa démarche artistique à l'écrit et à l'oral.
- Rédiger un texte qui éclaire et rende mieux accessible sa pratique : contextualiser et formuler sa démarche.

Phase 2 : Gestion administrative et comptable de l'activité

Module 4 : Droits d'auteur, contractualisation et facturation

- Déclarer son activité
- Comprendre les droits d'auteurs
- Savoir lire et adapter un contrat
- Déterminer le prix d'une cession de droit d'auteur
- Établir une facture
- Comprendre les règles de rémunération dans le cas de la pluriactivité

Module 5 : Déclarer ses revenus artistiques

- Comprendre le rôle de l'URSSAF (Maison des artistes et Agessa)
- Payer ses cotisations de Sécurité sociale
- Savoir appliquer le précompte
- Distinguer revenu accessoire et revenu artistique
- Comprendre les différents régimes fiscaux
- Déclarer ses revenus
- Les avantages fiscaux des artistes

Phase 3 : Promouvoir et diffuser son travail artistique

Module 6 : Le dossier d'artiste, le fond et la forme

- Comprendre l'enjeu du dossier d'artiste
- Réunir les informations attendues par le diffuseur
- Mettre en valeur son travail à travers une présentation de qualité

Module 7 : Entretenir son réseau professionnel et démarcher des diffuseurs

- Mieux connaître la réalité économique et temporelle des diffuseurs
- Structurer et organiser son travail
- Analyser sa démarche artistique pour mieux cibler les diffuseurs potentiels
- Optimiser ses recherches et mettre en place des outils adaptés à une prospective efficace
- Démarcher des diffuseurs
- Entretenir son réseau

Module 8 : Communiquer sur son travail artistique à travers les web et les réseaux sociaux

- Optimiser ses outils de communication à travers une stratégie de communication clairement définie
- Promouvoir son travail sur les plateformes numériques et les réseaux sociaux
- Produire et diffuser de l'information
- Exister dans les réseaux relationnels culturels
- Créer un site

Phase 4 : Développer et sécuriser son activité

Module 9 : L'artiste et l'argent : marché de l'art et vente d'œuvre d'art

- Comprendre le fonctionnement des marchés de l'art
- Connaître les règles et obligations en matière de vente d'œuvre d'art
- Savoir travailler avec un galeriste, un marchand ou un agent
- Estimer la valeur de ses œuvres
- Vendre à l'atelier ou sur internet : ce qu'il faut savoir

Module 10 : Concevoir et animer un atelier pour les publics

- Acquérir une méthode permettant de concevoir, préparer et animer un atelier pédagogique
- Repérer les enjeux dans ce type de projet
- Identifier des ressources pédagogiques et artistiques
- Différencier les publics
- Identifier et positionner un projet pour les publics
- Présenter et animer un projet d'éducation artistique

Module 11 : Constituer le dossier de présentation du projet d'atelier

- Rédiger une présentation de projet d'atelier
- Planifier l'atelier et établir son budget

PROCEDURES DE POSITIONNEMENT A L'ENTREE

1. Accès à la formation

Pour présenter sa candidature, il faut satisfaire aux conditions générales permettant de bénéficier d'une formation dans le cadre du plan régional de formation de la région Occitanie Pyrénées Méditerranée. Il s'agit d'une action de niveau IV. Elle s'adresse aux demandeurs d'emploi, sans distinction d'âge, inscrits à Pôle Emploi.

La candidature doit être accompagnée d'une prescription de Pôle Emploi ou d'un autre prescripteur agréé (Cap Emploi, Mission locale ...)

Un rendez-vous avec le responsable pédagogique permet de préciser les motivations du candidat, de vérifier les prérequis et de poser les bases d'une individualisation du parcours.

2. Individualisation des parcours

Les besoins d'individualisation sont évoqués lors de la phase de candidature. Avant l'entrée en stage le stagiaire signe un contrat où sont posés les besoins spécifiques. Chaque formateur est informé des parcours spécifiques contractualisés et en organise la prise en charge en fonction des contraintes de son module.

OUTILS ET MOYENS PEDAGOGIQUES

1- Contenus et ressources

Chaque stagiaire trouvera en ligne des contenus de formation et des ressources, mis à disposition par chaque formateur.

2- Le centre de ressources de l'UCRM

Le centre de ressource de l'UCRM se trouve, pour sa partie généraliste (recherche d'emploi, etc.) au 15 Chemin de la Fronde 31100 Toulouse. Les ressources spécifiques « culture » se trouvent au 108 Route d'Espagne 31100 Toulouse. Plus de 300 ouvrages spécialisés et 8 périodiques dont une partie au format numérique : base de données des festivals et des lieux de diffusion, base de données des contrats du spectacle (Origine : La Scène), base de données de contact de la presse culturelle (en ligne) et base de données juridique (en ligne).

ENCADREMENT ET MOYENS TECHNIQUES

La responsable pédagogique de cette formation est Agnès BONNET, coordonnatrice de l'Unité Culture. L'équipe pédagogique est composée de professionnel·les de la culture, reconnu·es pour leur connaissance du terrain et leur expérience de formateur·rice.

Moyens techniques

Trois salles de formation et deux bureaux sont mises à disposition des formateurs et des stagiaires selon le type de séquence. Les salles sont équipées d'un vidéoprojecteur et d'un paperboard.

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION

1. Assiduité (feuille d'émargement par demi-journée + formateur)

La présence est obligatoire. Elle est contrôlée lors de chaque début de séance par le formateur qui fait signer les états de présence et les transmet au responsable de la formation.

2. Evaluation des acquis de formation et validation du cursus

Le contrôle des acquis est réalisé auprès des participants tout au long de la formation. A l'issue des modules chaque stagiaire doit réaliser le document demandé (modèle de facture, dossier d'artiste, ...). Chaque stagiaire est évalué module par module en fonction des documents remis, par l'équipe pédagogique. Lors du dernier regroupement chaque stagiaire évalue son parcours.

Un suivi est réalisé dans un délai de 6 mois pour évaluer la mise en œuvre du projet. Une attestation de formation professionnelle est délivrée aux participants ayant suivi l'intégralité de la formation.

C DELAI D'ACCES

A titre indicatif, une semaine au plus tard avant le début de la formation.

C CONTACT

Renseignements concernant les démarches administratives auprès d' :

- Annette Niagne au 05 61 43 23 03 - a.niagne@ucrm.fr

Et concernant le programme de la formation auprès de :

- Sergueï Wolkonsky s.wolkonsky@ucrm.fr



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATIONS
BILANS DE COMPETENCES

Siège

📍 28 rue de l'Aiguette, 31100 Toulouse
☎ 05 62 14 95 00 📠 05 62 14 95 95
@accueil@ucrm.fr

Actualisé le 22/06/2022

RETROUVEZ-NOUS SUR UCRM.FR